

Conseil municipal du 10 avril 2026

Procès verbal – nombre de voix

Le vendredi 10 avril 2026 le conseil municipal s'est réuni en mairie sur convocation du 3 avril 2026 effectuée en application de l'article L 2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

président : Monsieur Cédric VAN STYVENDAEL

présents : Monsieur Cédric VAN STYVENDAEL, Madame Agnès THOUVENOT, Monsieur Olivier GLUCK, Madame Sonia TRON, Monsieur Jonathan BOCQUET, Madame Léna ARTHAUD, Monsieur Alain BRISSARD, Madame Aurélie LOIRE, Monsieur Yann CROMBECQUE, Madame Melouka HADJ MIMOUNE, Monsieur Jacques VINCE, Madame Cristina MARTINEAU, Madame Pauline SCHLOSSER, Monsieur Reynald GIACALONE, Madame Caroline ROGER-SEPPI, Monsieur Antoine PELCÉ, Madame Pauline DIAZ, Monsieur Mohamed-Ali MOHAMED AHAMADA, Madame Emilie PROST, Monsieur Sébastien CHATAING, Madame Margot SAVIN, Monsieur Mahrez BENHADJ, Monsieur Jean-Claude RAY, Monsieur Eric MOGLIONI, Madame Lucie MASTROLORITO, Madame Catherine ANAVOIZARD, Monsieur Cyril HAULAND-GRØNNEBERG, Madame Cécile DESPRÉS, Monsieur Frédéric VERMEULIN, Madame Anissa SLIMANI, Madame Daouda OUATTARA, Madame Houda MAAFER, Monsieur Michel CHRISTIAN, Madame Julie BELLENGER, Madame Mireille MALECOT, Monsieur Théo COHEN, Monsieur Pierre BEAUFARON, Madame Xavière LE-ROY, Monsieur Floyd NOVAK, Madame Elénore LENGLET PARPAILLON, Monsieur Eliott ROIG, Madame Nicole TESSIER-SIBEUD, Monsieur Didier VULLIERME, Madame Valérie BENDAHMANE, Monsieur Ikhlef CHIKH, Madame Hanna DIF, Madame Fannie MALATERRE, Monsieur Tammouz AL-DOURI, Monsieur Mathieu GARABEDIAN, Monsieur Samir ASSELOT, Madame Sophie CRUZ, Madame Virginie DEMARS, Monsieur Maxime CAMINALE, Monsieur Alexis MONTEIL, Monsieur Alexandre RUCH.

procurations : Stéphane FRIOUX ayant donné pouvoir à Antoine PELCÉ, Taous KACI ayant donné pouvoir à Melouka HADJ MIMOUNE, Gaëlle FABRIGUET ayant donné pouvoir à Mathieu GARABEDIAN.

excusé :

absent : Elise MUNOZ.

L'assemblée désigne pour secrétaire de séance Monsieur Eliott ROIG.

Adoption des procès-verbaux des séances des conseils municipaux des 23 février et 28 mars 2026.

		Nombre de votants :	
D-2026-151	Modalités de dépôt des listes concernant l'élection des représentant.es à la commission d'appel d'offre (CAO) et à la commission de délégation de service public (CDSP).	pour : 58 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 0	Adopté à l'unanimité
D-2026-116	Centre communal d'action sociale - Détermination du nombre d'administrateurs.	pour : 58 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 0	Adopté à l'unanimité
D-2026-131	Désignation - Centre communal d'action sociale	pour : 0 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 0	Adopté à l'unanimité
D-2026-117	Désignation - Commission d'appel d'offres, mise en concurrence, jury de concours de maîtrise d'œuvre	pour : 0 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 0	Adopté à l'unanimité
D-2026-119	Désignation - Commission de délégation de service public (CDSP)	pour : 0 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 0	Adopté à l'unanimité
D-2026-122	Droit à la formation des élu.es municipaux	pour : 53 contre : 5 abstention : 0 ne participe pas : 0	Adopté à la majorité
D-2026-127	Remboursement des frais liés à l'exercice du mandat	pour : 58 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 0	Adopté à l'unanimité
D-2026-125	Indemnités de fonctions des élu.es - détermination des taux applicables.	pour : 53 contre : 0 abstention : 5 ne participe pas : 0	Adopté à l'unanimité
D-2026-126	Indemnités de fonction des élu.es - Majorations	pour : 53 contre : 0 abstention : 5 ne participe pas : 0	Adopté à l'unanimité
D-2026-128	Frais de représentation du Maire (L.2123-19 CGCT)	pour : 58 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 0	Adopté à l'unanimité
D-2026-124	Fonctionnement et moyens des groupes politiques	pour : 58 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 0	Adopté à l'unanimité
D-2026-149	Dispositions relatives aux collaborateurs de Cabinet	pour : 48 contre : 0 abstention : 5 ne participe pas : 5	Adopté à l'unanimité

D-2026-121	Commissions municipales - Création et désignation des conseillers municipaux pour siéger au sein des commissions spécialisées et de la commission ad hoc relative au règlement intérieur.	pour : 58 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 0	Adopté à l'unanimité
D-2026-118	Désignation - Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)	pour : 58 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 0	Adopté à l'unanimité
D-2026-160	Désignation de représentants.es au sein des organismes et instances dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement.	pour : 53 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 5	Adopté à l'unanimité
D-2026-161	Désignation des représentants.es au sein des organismes et instances dans le domaine de la vie associative.	pour : 53 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 5	Adopté à l'unanimité
D-2026-162	Désignation des représentants.es au sein des organismes et instances dans le domaine institutionnel et financier.	pour : 58 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 0	Adopté à l'unanimité
D-2026-163	Désignation de représentants.es au sein des organismes et instances dans le domaine de la culture.	pour : 53 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 5	Adopté à l'unanimité
D-2026-164	Désignation de représentants.es au sein des organismes et instances dans le domaine de l'emploi et de l'insertion.	pour : 53 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 5	Adopté à l'unanimité
D-2026-165	Désignation de représentants.es au sein des organismes et instances dans le domaine de l'habitat, du logement et de l'urbanisme.	pour : 53 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 5	Adopté à l'unanimité
D-2026-166	Désignation - réseau d'élus.es.	pour : 53 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 5	Adopté à l'unanimité
D-2026-150	Société Villeurbanaise d'Urbanisme (SVU) - Désignation des représentant.es du conseil municipal au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale. Dans le cadre de l'installation du nouveau conseil municipal, il doit être assuré la désignation des représentants auprès des structures externes. La présente délibération porte sur la désignation de treize de ses membres auprès de la Société Villeurbanaise d'Urbanisme (SVU).	pour : 58 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 0	Adopté à l'unanimité

D-2026-152	<p>Syndicat mixte de l'Ecole Nationale de Musique, de Danse et d'Art Dramatique (ENM) - Désignation des représentant.es du conseil municipal au sein du comité syndical</p> <p>Dans le cadre de l'installation du nouveau conseil municipal, il doit être assuré la désignation des représentants auprès des structures externes. La présente délibération porte sur la désignation de cinq de ses membres auprès du syndicat mixte de l'Ecole Nationale de Musique, de Danse et d'Art Dramatique (ENM).</p>	<p>pour : 53 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 5</p>	Adopté à l'unanimité
D-2026-154	<p>Syndicat mixte de Gestion des Energies de la Région Lyonnaise (SIGERLy) - Désignation d'un.e représentant.e du conseil municipal au sein du comité syndical.</p> <p>Dans le cadre de l'installation du nouveau conseil municipal, il doit être assuré la désignation des représentants auprès des structures externes. La présente délibération porte sur la désignation d'un de ses membres auprès du syndicat mixte de Gestion des Energies de la Région Lyonnaise (SIGERLy).</p>	<p>pour : 53 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 5</p>	Adopté à l'unanimité
D-2026-155	<p>Société Publique Locale gestion des espaces publics du Rhône Amont (SEGAPAL) - Désignation d'un.e représentant.e du conseil municipal au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale.</p> <p>Dans le cadre de l'installation du nouveau conseil municipal, il doit être assuré la désignation des représentants auprès des structures externes. La présente délibération porte sur la désignation d'un de ses membres auprès de la Société Publique Locale gestion des espaces publics du Rhône Amont (SEGAPAL).</p>	<p>pour : 53 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 5</p>	Adopté à l'unanimité
D-2026-157	<p>Société Publique Locale d'Efficacité Energétique (SPL OSER) - Désignation d'un.e représentant.e du conseil municipal au sein de l'assemblée spéciale et de l'assemblée générale.</p> <p>Dans le cadre de l'installation du nouveau conseil municipal, il doit être assuré la désignation des représentants auprès des structures externes. La présente délibération porte sur la désignation d'un de ses membres auprès de la Société Publique Locale d'Efficacité Energétique (SPL OSER).</p>	<p>pour : 53 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 5</p>	Adopté à l'unanimité
D-2026-156	<p>Syndicat mixte d'aménagement et de gestion de l'île de Miribel Jonage (SYMALIM) - Désignation des représentant.es du conseil municipal au sein du comité syndical.</p> <p>Dans le cadre de l'installation du nouveau conseil municipal, il doit être assuré la désignation des représentants auprès des structures externes. La présente délibération porte sur la désignation de deux de ses membres auprès du syndicat mixte d'aménagement et de gestion de l'île de Miribel Jonage (SYMALIM).</p>	<p>pour : 53 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 5</p>	Adopté à l'unanimité

D-2026-159	<p>Société Publique Locale Métropole de Lyon Aménagement et Construction (SPL MéLAC) - Désignation d'un.e représentant.e du conseil municipal au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale.</p> <p>Dans le cadre de l'installation du nouveau conseil municipal, il doit être assuré la désignation des représentants auprès des structures externes. La présente délibération porte sur la désignation d'un de ses membres auprès de la SPL Métropole de Lyon Aménagement et Construction (SPL MéLAC).</p>	<p>pour : 53 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 5</p>	Adopté à l'unanimité
D-2026-158	<p>Société Publique Locale Le Service Funéraire - Désignation des représentant.es du conseil municipal au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale.</p> <p>Dans le cadre de l'installation du nouveau conseil municipal, il doit être assuré la désignation des représentants auprès des structures externes. La présente délibération porte sur la désignation de quatre de ses membres auprès de la SPL Le Service Funéraire.</p>	<p>pour : 53 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 5</p>	Adopté à l'unanimité
D-2026-170	<p>Société d'Economie Mixte Patrimoniale du Grand Lyon (SEMPAT) - Désignation d'un.e représentant.e du conseil municipal au sein de l'assemblée spéciale et de l'assemblée générale.</p> <p>Dans le cadre de l'installation du nouveau conseil municipal, il doit être assuré la désignation des représentants auprès des structures externes. La présente délibération porte sur la désignation d'un de ses membres auprès de la Société d'Economie Mixte Patrimoniale du Grand Lyon (SEMPAT).</p>	<p>pour : 53 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 5</p>	Adopté à l'unanimité
D-2026-167	<p>Société coopérative d'intérêt collectif Foncière Solidaire du Grand Lyon - Désignation d'un.e représentant.e du conseil municipal au sein du collège des communes et de l'assemblée générale.</p> <p>Dans le cadre de l'installation du nouveau conseil municipal, il doit être assuré la désignation des représentants auprès des structures externes. La présente délibération porte sur la désignation d'un de ses membres auprès de la Société coopérative d'intérêt collectif Foncière Solidaire du Grand Lyon.</p>	<p>pour : 53 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 5</p>	Adopté à l'unanimité
D-2026-168	<p>Société Coopérative et Participative Rhône Saône Habitat (RSH) - Désignation d'un.e représentant.e du conseil municipal au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale.</p> <p>Dans le cadre de l'installation du nouveau conseil municipal, il doit être assuré la désignation des représentants auprès des structures externes. La présente délibération porte sur la désignation d'un de ses membres auprès de la Société Coopérative et Participative Rhône Saône Habitat (RSH).</p>	<p>pour : 53 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 5</p>	Adopté à l'unanimité

D-2026-169	<p>Société d'Economie Mixte de Construction du Département de l'Ain (SEMCODA) - Désignation d'un.e représentant.e du conseil municipal au sein de l'assemblée spéciale et de l'assemblée générale.</p> <p>Dans le cadre de l'installation du nouveau conseil municipal, il doit être assuré la désignation des représentants auprès des structures externes. La présente délibération porte sur la désignation d'un de ses membres auprès de la Société d'Economie Mixte de Construction du Département de l'Ain (SEMCODA).</p>	pour : 53 contre : 0 abstention : 0 ne participe pas : 5	Adopté à l'unanimité
------------	--	---	----------------------

Pour extrait conforme

Cédric Van Styvendael
Maire de Villeurbanne